

RAPPORT ANNUEL 2017-2018

PILIER DE NOS
COMMUNAUTÉS
ACADIENNES
ET FRANCOPHONES

année collégiale du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 • année financière du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018



TABLE DES MATIÈRES



Dans le présent document, les termes employés pour désigner les personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un masculin et d'un féminin.



1	Mot du président
2	Mot de la présidente-directrice générale
3	Notre vision, notre mission et nos valeurs
3	Notre engagement
4	Nos axes stratégiques
5	Profil du CCNB
7	Programmation régulière
11	Histoires à succès
13	Secteurs d'affaires
15	• Formation continue
19	• International
21	• Entrepreneurship et Innovation
23	• Histoires à succès
25	Gestion efficace des ressources
25	• Le personnel : un capital humain important
26	• Les ressources financières : une saine gestion
27	Amélioration des infrastructures
28	Impact économique du CCNB sur notre communauté
29	Coup d'œil sur la performance
31	États financiers vérifiés
48	Gouvernance et gestion
51	Une année de plaisir!



Au nom de mes collègues du Conseil des gouverneurs du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2017-2018.

Notre Plan stratégique 2016-2021 s'articule autour de trois axes : étudiants/diplômés, communauté et viabilité. Je suis très fier de dire que les résultats démontrés dans ce rapport sur les trois axes stratégiques ont été atteints et dépassés.

Notre personnel est au cœur de notre succès, et cette année, nous avons vu la pertinence de renouveler notre engagement dans nos valeurs : innovation, intégration, partenariat, respect et responsabilité.

Avec les défis économiques au Nouveau-Brunswick, le Collège fait face à des pressions pour se réinventer. Le Plan directeur de la formation collégiale a mis en évidence certaines initiatives énergiques visant le CCNB jusqu'en 2021 et au-delà. Comme nous déployons beaucoup d'efforts pour saisir les opportunités que nous offre notre environnement, nous nous devons par ailleurs d'être sensibles aux besoins de notre personnel tout au long du processus. Au fur et à mesure que notre environnement externe évolue, le CCNB évolue également grâce à la contribution de l'équipe de direction et au soutien de tout le personnel.

L'enracinement du CCNB dans nos communautés constitue un tremplin important qui témoigne de notre proximité avec les régions que nous desservons, ce qui a pour effet de soutenir le développement socioéconomique régional.

Nos partenariats avec les organismes privés, communautaires et publics s'avèrent des formules gagnantes pour répondre aux priorités régionales, provinciales et nationales.

Je désire remercier les membres du Conseil des gouverneurs pour leurs expertises et leur participation aux travaux de divers comités. Je veux également souligner la vision, le professionnalisme et l'étroite collaboration de notre PDG, Liane Roy, dans la gestion opérationnelle du CCNB et de son équipe de gestion. Enfin, je remercie sincèrement l'ensemble du personnel pour son engagement et son dévouement.

Le président du Conseil des gouverneurs,

Jean Jacques Roy

MOT DU PRÉSIDENT



MOT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Liane Roy

Le portrait de l'année 2017-2018 témoigne du virage amorcé par le CCNB en réponse aux besoins et réalités d'une population étudiante de plus en plus diversifiée, et ce, tout en assurant un ancrage au sein des communautés dans lesquelles nous évoluons.

Nous avons clôturé l'année collégiale avec une augmentation de notre population étudiante totale de 9 %, atteignant un total de 9 676 étudiantes et étudiants.

La programmation régulière a été couronnée par le lancement et la mise en œuvre du premier Plan directeur de la formation collégiale axé sur l'innovation, l'accès à la formation et la flexibilité de l'offre de formation. Une première innovation de ce Plan consiste à mettre en œuvre une programmation débutant à la session d'hiver, pour une disponibilité de 250 sièges dans les programmes existants. Non seulement cette nouvelle offre plus flexible permet aux étudiants de commencer leur programme à la session d'hiver, mais de façon plus spécifique, elle accorde aux étudiants internationaux plus de temps pour l'obtention de leur visa étudiant. Une deuxième innovation consiste à donner à tous les candidats internationaux qualifiés l'accès aux admissions dès octobre 2017 pour l'année collégiale 2018-2019. Ces initiatives ont eu pour effet d'accroître le nombre d'inscriptions.

En Formation continue, on note une augmentation de 14 % (884) des clients servis. Cette forte croissance est principalement attribuable à un contrat en évaluation linguistique qui a desservi plus de 1 000 clients et à deux contrats avec le gouvernement fédéral en vue de former une main-d'œuvre répondant aux besoins des centres de services de pensions et de payes.

L'année 2017-2018 a été marquée par un tournant important en matière d'équilibre budgétaire. Grâce aux efforts soutenus tout au long de l'année en vue d'assurer une gestion efficace et efficiente des ressources, le CCNB termine l'année avec un excédent des revenus sur les dépenses. Le Collège a pour objectif d'atteindre un taux de 40 % de revenus autogénérés en 2021. Cette année, ce taux est de 38,7 % dont 17,7 % proviennent de nos trois secteurs d'affaires, soit Formation continue, International et Entrepreneurship et Innovation, ce qui montre leur importance comme levier de développement pour notre institution.

Le CCNB est une institution engagée, soucieuse de répondre aux besoins et réalités de nos communautés et ouverte sur le monde. Nos réalisations de 2017-2018 attestent de notre importante contribution au développement socioéconomique de nos régions.

Je remercie le Conseil des gouverneurs pour la confiance accordée tout au long de l'année. Je tiens également à remercier tout le personnel du CCNB sur lequel repose le succès dans l'atteinte des objectifs et résultats de notre institution.

La présidente-directrice générale,

Liane Roy

NOTRE MISSION

Une institution de formation professionnelle et technique et de recherche appliquée essentielle au développement socioéconomique du Nouveau-Brunswick et ouverte sur le monde.

NOTRE VISION

Un chef de file dans la formation d'un capital humain qui contribue à l'avancement des communautés par une main-d'œuvre compétente et performante.

NOS VALEURS

L'innovation : Nous provoquons et valorisons le changement, la créativité et le désir d'amélioration continue.

L'intégrité : Nous agissons avec honnêteté et équité à tous les niveaux de l'institution, dans les relations interpersonnelles et face à nos étudiantes et étudiants ainsi qu'à nos partenaires.

Le partenariat : Nous développons des partenariats mutuellement avantageux dans un souci constant d'assurer la complémentarité et la valeur ajoutée de notre mission.

Le respect : Nous valorisons les gens et la diversité. Nous traitons avec considération notre population étudiante, notre personnel et nos partenaires. Nous plaçons l'étudiante et l'étudiant au cœur de notre action.

La responsabilité : Nous pratiquons la gestion axée sur les résultats et rendons publique l'information qui s'y rapporte. Nous sommes imputables face aux rôles qui sont dévolus aux différents niveaux de l'organisation ainsi qu'à l'égard de notre population étudiante et nos partenaires. Nous communiquons avec ouverture les informations pertinentes à tous les membres du personnel, à notre population étudiante, à nos partenaires et au public.



**AU CCNB, NOUS
AVONS LA VISION
DE MENER VOTRE
PASSION VERS
LE SUCCÈS !**

Engagés dans le développement et l'épanouissement de nos communautés acadiennes et francophones, nous repoussons sans cesse nos limites afin de nous adapter constamment aux nouvelles réalités. Nous concevons des solutions novatrices et les réalisons avec enthousiasme. Nous sommes passionnés pour l'avenir et pour les personnes qui nous entourent, nos étudiantes et étudiants, nos collègues et nos partenaires.

NOS AXES STRATÉGIQUES



ÉTUDIANTS/ DIPLÔMÉS :

Le CCNB se démarque par ses approches novatrices et la qualité de ses services de formation en plaçant l'étudiante ou l'étudiant au centre de ses actions.



COMMUNAUTÉ :

Le CCNB est ancré dans sa communauté en participant activement à son développement socioéconomique.



VIABILITÉ :

Le CCNB est reconnu pour son efficacité et l'efficacité de ses pratiques de gestion dans une culture entrepreneuriale.

PROFIL DU CCNB



BUDGET ANNUEL DE FONCTIONNEMENT :
PLUS DE 66 MILLIONS DE DOLLARS

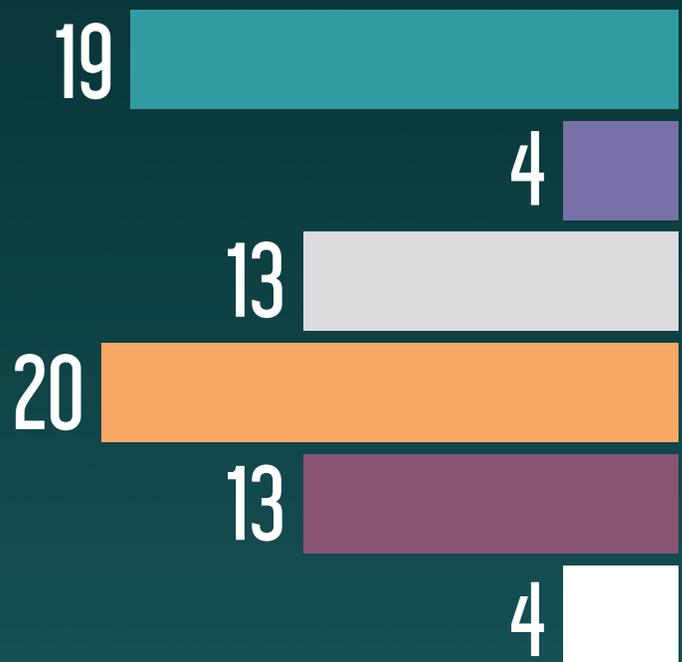


EFFECTIF :
664 EMPLOYÉS RÉGULIERS
ET TERMES À DURÉE DÉTERMINÉE

PROGRAMMES OFFERTS AU RÉGULIER : 87

PARMI CES 87 PROGRAMMES OFFERTS :

- Métiers menant au Sceau rouge : 19
- Programmes articulés : 4
- Programmes en ligne et sur place (formation régulière et formation continue) : 13
- Programmes transférables : 20
- Programmes approuvés par un agrément : 13
- Reconnaisances professionnelles externes : 4



POPULATION ÉTUDIANTE

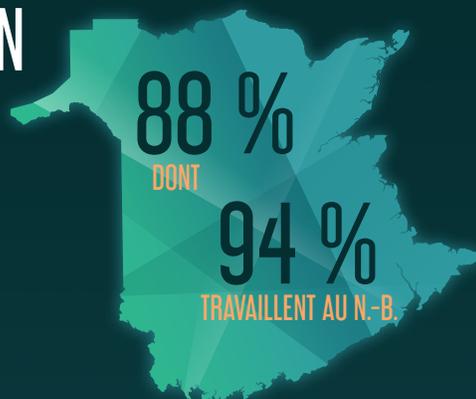
TOTALE : 9 676

Formation régulière : 2 341

Formation continue : 7 335

TAUX D'EMBAUCHE, UN AN
APRÈS L'OBTENTION DU
DIPLÔME : 88 %

DONT 94 % TRAVAILLENT AU
NOUVEAU-BRUNSWICK



ÉTUDIANTS
INTERNATIONAUX :

242

provenant de 27 pays

ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRE DU
SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE : 401

SÉJOURS ET STAGES À
L'ÉTRANGER PAR NOS ÉTUDIANTS : 22



MÉDAILLÉS AUX OLYMPIADES

CANADIENNES DES MÉTIERS ET TECHNOLOGIES : 2



DIPLÔMES ET
CERTIFICATS ATTRIBUÉS :

1 202

Formation postsecondaire : 1 142
- Formation régulière : 958
- Formation continue : 184 dont
76 délocalisés au Cameroun

Formation secondaire : 60

PROGRAMMES À DISTANCE :

27



13

Formation régulière

14

Formation continue



PROGRAMMATION RÉGULIÈRE



Gaetan Lanteigne, enseignant au programme de Gestion de la petite et moyenne entreprise offert au CCNB - Campus de la Péninsule acadienne, a reçu la Médaille du Sénat du Canada.

PLAN DIRECTEUR DE LA FORMATION COLLÉGIALE

L'année collégiale 2017-2018 a été marquée par la mise en place du Plan directeur de la formation collégiale, qui reflète l'environnement dans lequel le CCNB évolue. Des facteurs externes influencent le développement et la livraison de nos programmes, notamment les besoins et réalités d'une population étudiante de plus en plus diversifiée et de ceux de la main-d'œuvre actuelle et future de nos entreprises œuvrant dans un monde compétitif, en constante évolution.

L'adéquation des intérêts variés de la population étudiante avec les besoins de la main-d'œuvre actuelle et future de nos entreprises constitue le point d'ancrage des orientations privilégiées pour l'offre de formation de la programmation régulière du CCNB. La programmation fait l'objet d'une révision annuellement.



Amélioration de l'accès à la formation

Soucieux des réalités d'une population étudiante adulte, le CCNB a favorisé, par l'intégration des technologies en apprentissage, une plus grande flexibilité dans les modes de livraison, l'horaire de formation et le lieu de formation. Des plans de formation alternatifs ont été offerts à des étudiantes et étudiants qui ne répondaient pas complètement aux conditions d'admission.

Accroissement des initiatives d'apprentissage expérientiel

Nous accordons une attention particulière à l'apprentissage expérientiel, un atout concurrentiel qui procure un avantage tangible à nos futurs diplômés. Ces expériences sont appréciées tant par notre population étudiante que par notre personnel enseignant qui les accompagne.

Une dizaine de charpentiers de la Péninsule acadienne et de la région Chaleur ont récemment été célébrés pour avoir décroché leur certification Sceau rouge. L'événement s'est déroulé au CCNB – Campus de la Péninsule acadienne, plus précisément à l'École des pêches de Caraquet.

Les efforts consentis tout au long de l'année témoignent du virage amorcé par le CCNB en vue de favoriser une flexibilité dans les modes de livraison, de promouvoir des parcours de formation personnalisée soutenue par les services à la réussite étudiante, d'encourager des liens plus étroits avec les entreprises et de favoriser des partenariats avec des institutions de formation, des organismes professionnels et des entreprises. Les réalisations du Plan directeur de la formation collégiale se regroupent à l'intérieur de trois actions ci-après.

Amélioration de l'offre de formation

De nouvelles offres de formation ont favorisé l'accès à une programmation variée en réponse aux besoins des entreprises de la province. Des programmes ont été mis à jour en vue de renforcer leur conformité aux normes et aux agréments, ou encore de positionner le CCNB à l'avant-garde des nouveaux besoins de la profession. Une programmation à la session d'hiver 2018 a été offerte, favorisant la livraison de nouvelles offres de formation et l'intégration d'une clientèle étudiante à des programmes ayant débuté en septembre 2017.



Le programme Assistance dentaire – Niveau II, du CCNB – Campus de Campbellton, a reçu le statut d'Agrément pour une période de sept ans, soit jusqu'en 2024, de la Commission de l'agrément dentaire du Canada (CADCC).

FAITS SAILLANTS

Au terme de l'année collégiale 2017-2018 :

- Dans son ensemble, une augmentation des demandes d'admission dont la majorité est liée aux candidatures internationales.
- Pour la première fois, l'intérêt des candidatures internationales dépasse de **8 %** celui des Canadiens, ce qui témoigne de la réputation du CCNB à l'échelle internationale.
- Au total, une augmentation de **11 %** des étudiants internationaux inscrits au CCNB.
- Un intérêt accru des étudiants internationaux pour des programmes menant à un diplôme plutôt qu'à un certificat.
- Le nombre d'étudiantes et étudiants qui terminent leur année collégiale se maintient au-dessus de la norme établie par le gouvernement à **83 %**.



RÉPARTITION DES INSCRIPTIONS 2017-2018 ENTRE FORMATION POSTSECONDAIRE ET FORMATION SECONDAIRE

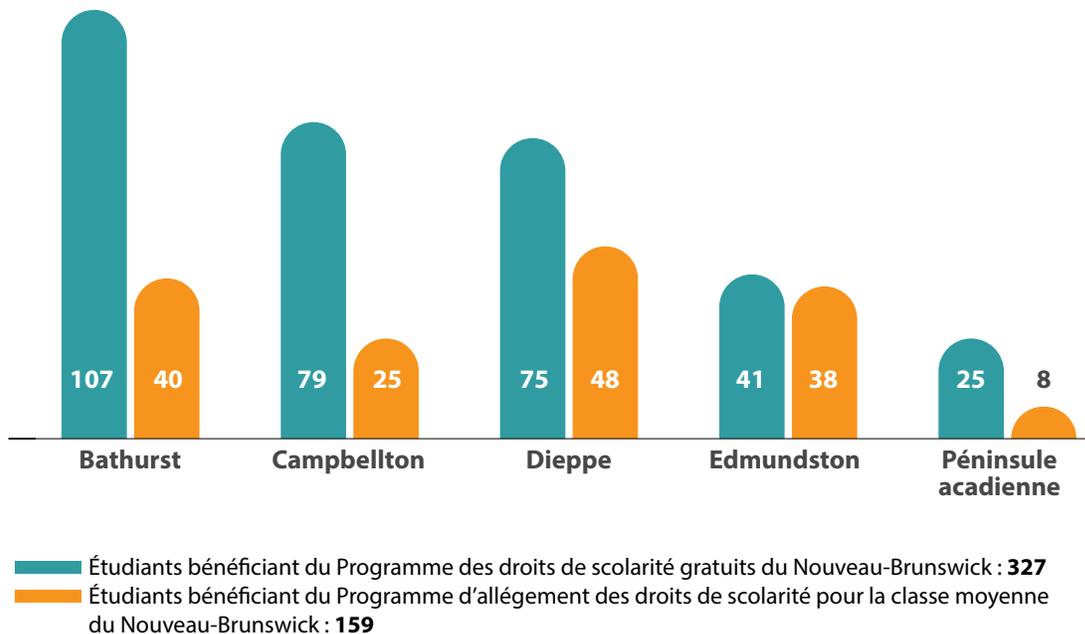
- Postsecondaire international : 242
- Postsecondaire canadien : 1 674
- Formation secondaire : 425

AIDE FINANCIÈRE POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

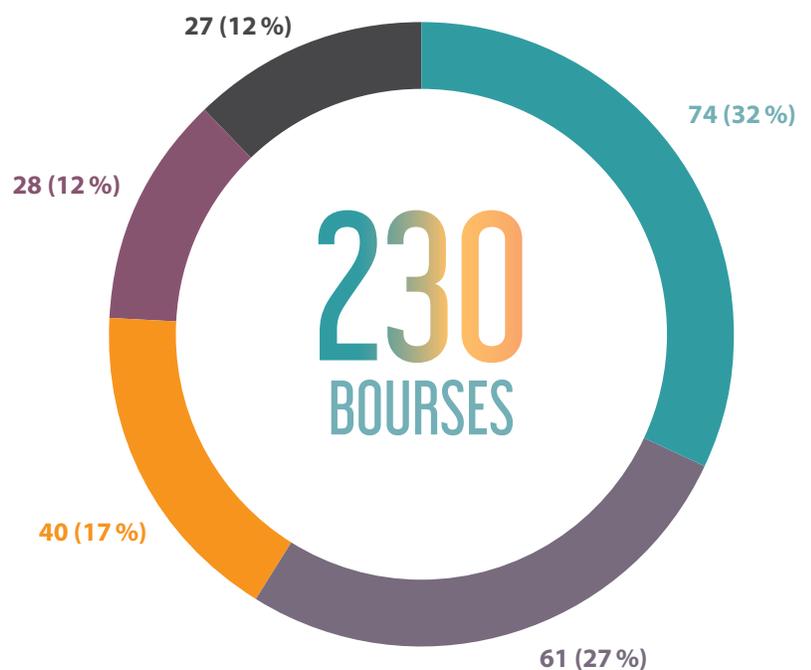
Le soutien financier à la population étudiante inscrite au CCNB constitue un enjeu important pour favoriser l'accès à une formation postsecondaire.

Au cours de l'année collégiale 2017-2018, plus de **60 %** de la population étudiante inscrite au CCNB ont bénéficié d'une aide financière.

DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS ONT BÉNÉFICIÉ DES PROGRAMMES SUIVANTS :



230 ÉTUDIANTS ONT BÉNÉFICIÉ DE BOURSES DE LA FONDATION DU CCNB INC., POUR UNE VALEUR TOTALE DE **190 375 \$**



HISTOIRES À SUCCÈS

Luc Leblanc, chef de département à la retraite, a effectué un retour aux études en Charpenterie.

« J'ai 55 ans et à mon âge, j'ai la chance de pouvoir retourner aux études et je pourrai en profiter pleinement après avoir terminé ce programme de 40 semaines. »



Amélie Savoie, diplômée en Plomberie

« Je n'aimais pas vraiment étudier en salle de classe. J'ai toujours plus aimé travailler avec mes mains. Mon frère est charpentier, mais il a déjà travaillé pour un plombier puis il a vraiment aimé cela. Je me suis alors inscrite au CCNB – Campus de Dieppe. »

Anne Sara Placide, une Haïtienne qui a étudié à Edmundston

« J'aime bien l'ambiance du CCNB. Les cours sont bien organisés et les enseignants sont passionnés. L'enseignement est clair et le plan de cours est respecté. Les enseignants sont toujours disponibles. »



Sur la photo : Anne Sara Placide, Emmanuela Duprevil, Nouse-Gerle Mercure, Yves-Laure Leonard



Marilyn Thibeault a fait son entrée au CCNB à 38 ans.

« Le CCNB m'a permis de reprendre confiance en moi. Les enseignants sont très bons. Mon plus beau souvenir est sans doute à ma graduation où mon fils était présent! »



Elle a décroché un diplôme en Techniques d'intervention en services communautaires - autisme et intervention comportementale.

Mario Babineau, entrepreneur-maçon à 28 ans

« C'est un collège francophone, mais les enseignants sont bilingues, donc même si la formation est offerte en français, nous apprenons aussi des termes en anglais. Les enseignants ont de l'expérience sur les chantiers et ils nous donnent des trucs qui ne se retrouvent pas nécessairement dans les livres. Nous sommes bien préparés pour les chantiers. »



Marie-Hélène Plourde,

après avoir décroché un baccalauréat et travaillé pendant environ cinq ans, elle a effectué un retour en Soins infirmiers auxiliaires.

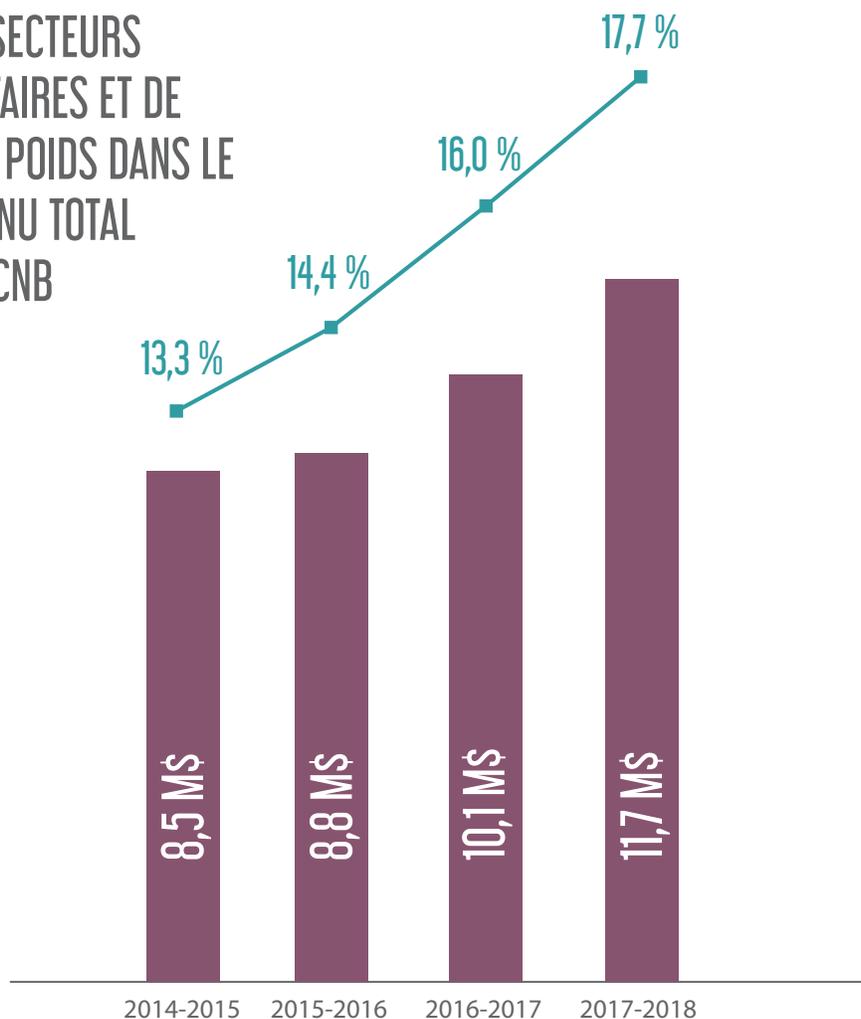
« Le retour aux études, j'ai trouvé cela difficile, surtout les deux ou trois premières semaines. Je me demandais ce que je faisais et je me remettais souvent en question. J'en ai discuté avec mes enseignants. Cela m'a pris du temps avant d'embarquer confortablement dans la routine. J'ai décidé de rester et aujourd'hui, je suis très contente de ma décision. »

SECTEURS D'AFFAIRES

Le CCNB se taille une place de choix dans nos communautés acadiennes et francophones par le biais de ses trois secteurs d'affaires, soit Formation continue, International, et Entrepreneurship et Innovation. Leurs réalisations témoignent de leur présence dans nos communautés et de leur apport au développement d'une main-d'œuvre qualifiée, et illustrent l'importance de leurs relations privilégiées avec les organismes publics, parapublics et privés.

Ces secteurs soutiennent le développement socioéconomique de la province et contribuent à diversifier les sources de revenus du CCNB.

ÉVOLUTION DU REVENU DES SECTEURS D'AFFAIRES ET DE LEUR POIDS DANS LE REVENU TOTAL DU CCNB



■ Revenus des secteurs
■ Pourcentage du revenu total du CCNB



FORMATION CONTINUE

La notoriété de la Formation continue se renforce. L'année 2017-2018 clôture avec une croissance des revenus et une diversité accrue des activités de formation en lien avec les secteurs prioritaires, soit : communautés autochtones, langues et immigration, compétences essentielles et services à l'industrie.

Le secteur a été à l'affût de nouvelles occasions de formation en concordance avec les priorités économiques de la province et celles de l'industrie. Ensemble, nous continuons à développer notre offre en Formation continue afin de répondre aux besoins ponctuels du marché de l'emploi de la province. Nos efforts contribuent au développement économique en favorisant l'accès pour nos entreprises à une main-d'œuvre qualifiée.

Les cinq campus sont des acteurs importants dans la livraison des formations qui s'inscrivent dans le cadre de la Formation continue. Ils sont ainsi au cœur des communautés desservies par le CCNB de par leur localisation en région et leur proximité avec les industries locales.

Partenariats avec les communautés autochtones

Le CCNB a signé un protocole sur l'éducation des Autochtones de Collèges et instituts Canada (CICan). Ce protocole définit comment les collèges et instituts peuvent améliorer leurs pratiques en vue de mieux desservir les populations autochtones du pays. En adhérant à ce protocole, le CCNB s'engage à adopter les principes de ce document historique qui a pour but de renouveler l'engagement des collèges et instituts à l'égard des collectivités autochtones du Canada.

Parmi les initiatives réalisées, notons entre autres :

- Des formations en Développement d'applications mobiles et en Technique d'usinage destinées à une clientèle autochtone ont été offertes par le CCNB, en partenariat avec l'industrie. Ces deux programmes ont connu un franc succès. Le CCNB a également offert les formations suivantes en réponse à des besoins ciblés : *Archeology technician Level I*, *Introduction to automated software testing* et *Introduction to Software testing*. (Campus de Bathurst)
- Une première formation en *Rustic Woodworking* a été offerte à une clientèle autochtone. La formation à cette première cohorte s'est avérée un franc succès. (Campus de Campbellton)



La formation *Rustic Woodworking* a été offerte à une clientèle autochtone par le campus de Campbellton.

Centre d'apprentissage des langues

Le Centre d'apprentissage des langues a su accroître et diversifier son offre de programmes de formation linguistique en anglais et en français en ciblant de nouvelles clientèles, en particulier les immigrants et les nouveaux arrivants.

En 2017-2018, le Centre des langues a connu une importante progression. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) lui a accordé des mandats de formations supplémentaires afin de développer de nouveaux programmes et de nouveaux services. De plus, la province du Nouveau-Brunswick a investi des fonds dans la formation linguistique des personnes sans emploi qui éprouvent des difficultés à trouver un emploi à cause de barrières linguistiques. Parmi les réalisations du Centre, notons entre autres :

- **Programmes de développement de compétences linguistiques aide-en-charpenterie :** Ce programme de 24 semaines combinant une formation linguistique à une formation d'aide en charpenterie a été offert par le Campus de Dieppe, à deux groupes dont l'un à Dieppe et l'autre à Miramichi. Le programme a connu un vif succès puisque 100 % des participants ont non seulement amélioré leurs compétences linguistiques mais ont également décroché un emploi dans ce domaine. Devant ce succès, IRCC a accordé des fonds supplémentaires afin de développer des formations semblables dans d'autres domaines de formation.
- **Évaluations linguistiques :** Le Centre a effectué plus de 1 000 évaluations linguistiques en français et en anglais, et ce, partout en Atlantique.

Compétences essentielles et employabilité

Chez les apprenants adultes, les initiatives réalisées au cours des dernières années ont eu comme objectifs d'accroître l'employabilité et de favoriser une meilleure adéquation entre les compétences des travailleurs et les exigences du marché du travail. Ces objectifs sont d'une importance cruciale en regard du déclin démographique et de l'inadéquation des compétences des adultes francophones et des besoins en main-d'œuvre qualifiée recherchée par les employeurs. Le volet « Compétences essentielles et employabilité » s'efforce de consolider la position du CCNB à l'égard de ces objectifs, en plus d'appuyer les différents secteurs ainsi que les campus en vue de favoriser l'intégration des compétences essentielles dans leurs activités.

Dans un souci de faciliter l'accès à une formation postsecondaire, le CCNB propose des formules alternatives pour l'acquisition de compétences auprès de la main-d'œuvre actuelle et future, contribuant ainsi à accroître la population active du Nouveau-Brunswick. L'équipe de ce secteur de la Formation continue développe, en collaboration avec les campus, des programmes innovateurs.

Compétences essentielles – Services à la clientèle

Le Campus de Dieppe fait preuve de chef de file en développant une formule gagnante en faveur de l'employabilité par la mise en place du programme Compétences essentielles – Services à la clientèle dans la fonction publique, dans le cadre de deux initiatives : une avec le Centre de services de pension et l'autre avec le Centre de services de paye du gouvernement fédéral. Développé selon l'approche par compétences, ce programme, qui prévoit une formation en classe et un stage rémunéré, a suscité beaucoup d'intérêt et développe les compétences recherchées par ces deux employeurs. C'est pourquoi, les deux centres se sont engagés à embaucher les finissants des programmes et à leur offrir des stages rémunérés. Une formule gagnante pour l'employabilité. (Campus de Dieppe)



Services à l'industrie

En réponse aux besoins d'une main-d'œuvre qualifiée, l'équipe de la Formation continue, en concertation avec les équipes des campus du CCNB, a collaboré à l'élaboration et à la mise en œuvre de formations sur mesure répondant aux besoins des industries du Nouveau-Brunswick.

Initiatives réalisées

- **Camionnage** : Le CCNB a offert pour la première fois le programme de camionnage. Ce programme a connu un vif succès auprès de la clientèle et a permis aux employeurs de la région de combler une partie de leurs besoins en main-d'œuvre. (Campus de Bathurst)
- **Centre de formation en exploitation minière en forage** : Le centre a été inauguré en octobre 2017 et a reçu 1,5 million de dollars pour l'achat d'équipement spécialisé. Un programme Opérateur d'équipements lourds a été offert à deux cohortes. (Campus de Bathurst)
- **Culture du cannabis** : Afin de répondre à la demande pour de la main-d'œuvre qualifiée pour cette industrie émergente, le Campus de Campbellton a développé le premier programme de formation pour des employés dans le domaine de la production du cannabis. Ce programme a été livré par le Campus de Dieppe. (Campus de Campbellton et de Dieppe)
- **Technique en éducation à l'enfance** : En collaboration avec la *University of New Brunswick* (UNB), le CCNB a développé et livré des formations de perfectionnement pour tous les employés du secteur de l'éducation à l'enfance. (Campus de Campbellton)
- **Intervention auprès des personnes autistes** : En collaboration avec UNB, le CCNB a développé un programme pour les intervenants auprès de personnes autistes en réponse aux besoins. (Campus de Campbellton)
- **Pulp & Paper Process Orientation** : Cette formation était destinée à tous les nouveaux employés de la compagnie Twin Rivers. (Campus d'Edmundston)
- **HR Boot Camps** : Cette formation était destinée aux superviseurs de première ligne afin de leur donner des outils en gestion des ressources humaines. Cette formation a été offerte à plusieurs reprises, et ce, à diverses clientèles telles que Greyrock Casino, Twin Rivers ainsi qu'à des entreprises variées du Haut-Madawaska et du secteur manufacturier. (Campus d'Edmundston)
- **Camps en leadership** : Ces camps ont été développés en réponse à la demande des participants aux *HR Boot Camps* et ont été offerts à certains des participants. (Campus d'Edmundston)

Des employés de l'entreprise Twin Rivers d'Edmundston ont suivi la formation « *Pulp and paper process orientation* » au CCNB – Campus d'Edmundston afin de s'outiller pour être plus performants dans leur milieu de travail. Cette formation d'une durée de deux semaines (85 heures) sert à enseigner les rudiments de base de l'industrie de pâtes et papiers. Au total, 11 personnes y ont participé. Sur la photo, nous pouvons voir les participants de la formation en compagnie de quelques employés du CCNB et de responsables de Twin Rivers.



- **CORCAN** : Des formations ont été offertes aux détenus du pénitencier de Dorchester. Ces formations améliorent leurs chances de réintégration dans la société. Des formations ont été offertes dans plusieurs domaines : revêtement de planchers, toiture et recouvrement, aménagement paysager, maçonnerie informatique et Autocad. (Campus d'Edmundston)
- **Secteur maritime** : L'année 2017 a été exceptionnelle pour les activités du Campus de la Péninsule acadienne en matière de formations en sécurité maritime. Ce sont au-delà de 1 000 personnes qui ont suivi des cours de perfectionnement à l'École des pêches en lien avec les nouvelles exigences de Transport Canada. (Campus de la Péninsule acadienne)
- **Secteur de la transformation alimentaire** : Des formations en transformation des produits de la mer ont également été développées et offertes au cours de la dernière année. (Campus de la Péninsule acadienne)
- **Partenariat MEPFT** : Trois campus ont été impliqués dans la livraison de modules de formation destinés aux participants au programme Continuum destiné à la clientèle de l'Aide au revenu du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (MEPFT). Ces formations étaient liées à la santé et la sécurité, et au service à la clientèle. (Campus de Bathurst, Edmundston et Péninsule acadienne)

CONTINUUM
Formation continue CCNB



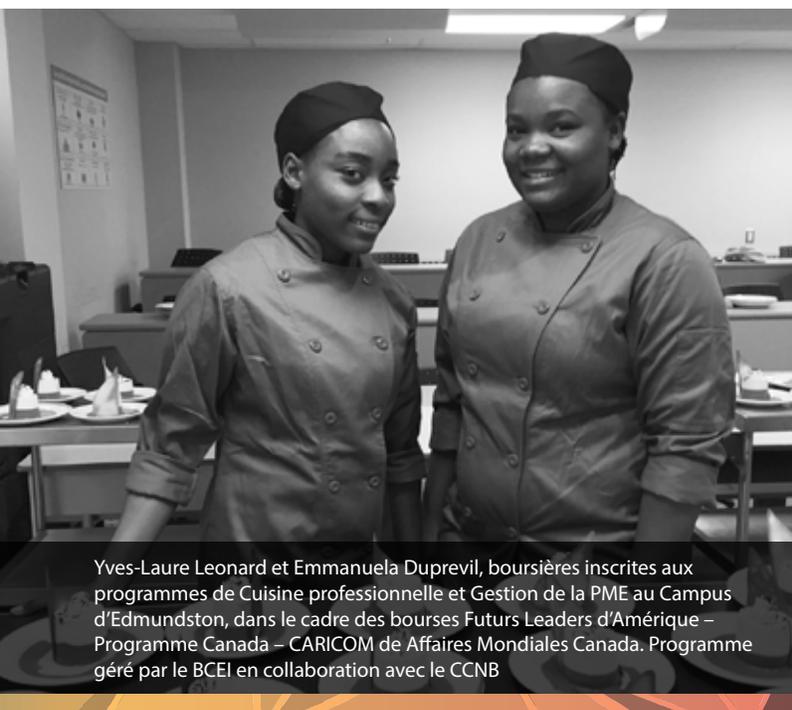
Formation en sécurité maritime



Jean-Marie Pelletier, gestionnaire des partenariats autochtones au CCNB, reçoit
La plume d'aigle : une reconnaissance décernée par la communauté autochtone aux personnes qui ont accompli de grandes choses sur une note personnelle ou sur le plan communautaire. Il a reçu cet honneur pour son approche collaborative et son dévouement auprès des communautés autochtones du Nouveau-Brunswick avec lesquelles il travaille au quotidien.

INTERNATIONAL

Sur le plan du développement et de la coopération, l'action du CCNB à l'international s'est traduite par la réalisation (à titre de maître d'œuvre ou de partenaire) de plus de dix projets et initiatives, la signature de quatre nouvelles ententes et le dépôt, seul ou comme partenaire, de plus de dix nouvelles propositions de projets et manifestations d'intérêt.



Yves-Laure Leonard et Emmanuela Duprevil, boursières inscrites aux programmes de Cuisine professionnelle et Gestion de la PME au Campus d'Edmundston, dans le cadre des bourses Futurs Leaders d'Amérique – Programme Canada – CARICOM de Affaires Mondiales Canada. Programme géré par le BCEI en collaboration avec le CCNB



Étudiants du programme Technicien en Maintenance informatique au Lycée Technique et Professionnel Alarobia, à Madagascar. Programme en APC élaboré dans le cadre du partenariat CCNB / IFEF-OIF

Les principaux faits marquants pour l'année 2017-2018, sur le plan de la coopération et du développement sont :

La poursuite de la mise en œuvre à titre de maître d'œuvre d'un projet pilote d'envergure (3 M\$) au Sénégal portant sur la réparation de manuels scolaires.

Une visibilité en Côte d'Ivoire en juillet 2017 lors d'une formation des bénévoles en vue des Jeux de la Francophonie.

La participation dans un projet au Sénégal, à Kédougou, en Gestion d'entreprises agricoles.

La participation dans un projet (et un nouveau pays d'intervention pour le CCNB) au Kenya, dans le secteur de l'agriculture et de l'agroprocessing.

La mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités en ingénierie de formation en approche par compétences (formation de 24 conseillers pédagogiques) réalisées en Guinée, un nouveau pays d'intervention pour le CCNB, dans le cadre de l'entente liant le CCNB et l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (IFEF) de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

L'obtention de sept bourses d'études d'Affaires Mondiales Canada dans le cadre du Programme de bourses Canada-CARICOM ayant permis le séjour de six étudiantes haïtiennes pour une session (automne 2017) et le séjour d'un enseignant haïtien pour un stage d'observation.

Une visibilité à Madagascar suite au Sommet de la Francophonie (novembre 2016) à Antananarivo :

activités de renforcement des capacités des formateurs sur la mise en œuvre des programmes de formation en approche par compétences dans le cadre d'un partenariat avec l'OIF;

activités de renforcement des capacités de l'Institut National de Tourisme et d'Hôtellerie de Madagascar en Hygiène, Salubrité et Traçabilité alimentaire.

Un positionnement stratégique dans le cadre de la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) tenue à Bathurst en mai 2018.

L'année 2017-2018 correspond à la clôture du programme Développement des capacités en réparation de manuels scolaires (DCRMS), au Mali, précurseur du projet pilote Préservation des manuels scolaires (PRÉMAS), au Sénégal.

Le CCNB est reconnu comme un leader en formation professionnelle et technique (FPT) soutenant l'adéquation formation-emploi (évaluation de programmes, analyse des compétences recherchées, renforcement de capacités, ingénierie de formation en approche par compétences, compétences essentielles, etc.). Le CCNB a été actif dans divers secteurs (TIC, construction industrielle, agriculture, manuels scolaires, etc.). Toutes les activités menées par CCNB-International en 2017-2018 ont permis de générer des revenus de 1,8 M\$ et de plus de 2 M\$ en considérant la mobilité étudiante et professorale de même que la délocalisation de formations.

L'ouverture sur le monde permet le soutien à la mobilité des étudiants et du personnel, ainsi que le renforcement et le développement de partenariats stratégiques et la diversification du financement. La visibilité du CCNB influe directement sur le recrutement des étudiants internationaux et en parallèle contribue aux efforts provinciaux d'accroissement de l'immigration francophone.

Présent dans 27 pays, le travail du CCNB à l'étranger s'inscrit à l'intérieur de sept catégories d'intervention et d'action.

► Interventions du CCNB à l'international

Pays	Internationalisation des programmes	Mobilité étudiante et du personnel	Partenariats actifs (ententes avec initiatives concrètes)	Partenariats de positionnement stratégique	Projets de coopération	Promotion – Recrutement d'étudiants internationaux
Australie		•	•			
Autriche		•				
Belgique	•	•	•			•
Burkina Faso				•		•
Cameroun	•	•	•	•		•
Côte d'Ivoire				•		•
États-Unis		•				
Finlande	•	•	•			
France	•	•	•			•
Guinée		•	•			
Haïti	•		•			•
Hongrie		•	•			
Ile Maurice			•			
Italie		•				
Kenya		•			•	
Madagascar		•	•		•	•
Mali		•	•		•	•
Maroc					•	•
Mozambique		•			•	
Pérou		•			•	
Pologne		•				
République Slovaque	•	•	•			
République Tchèque		•	•			
Sénégal		•	•	•	•	•
Suisse		•				
Togo				•		
Vietnam				•		

ENTREPRENEURSHIP ET INNOVATION

La bannière CCNB-INNOV englobe tous les centres d'expertise relevant de la direction Entrepreneurship et Innovation depuis le 1^{er} avril 2018. Ceux-ci comprennent :

1. Agriculture-Bioprocédés-Breuvages-Environnement
2. Aquaculture expérimentale
3. Fabrication et soudage avancés,
4. Matériaux avancés
5. Entrepreneurship et Innovations sociales (innovation communautaire et innovation pédagogique)

Au cours de l'année, CCNB-INNOV a été en mesure de générer des investissements respectifs de 2,2 M\$ et de 500 000 \$ en améliorations locatives pour ses ateliers/laboratoires de Grand-Sault et Bathurst. Il a également été en mesure d'équiper (matériel informatique, logiciels, équipements de communication) deux laboratoires en innovations sociales, situés à Bathurst et à Campbellton, grâce à des investissements de 41 000 \$.

L'essentiel des activités des centres d'expertise du réseau CCNB-INNOV se déroule en région rurale, ce qui ne l'a toutefois pas empêché de se classer pour une sixième année consécutive parmi le TOP 50 des quelque 110 collèges canadiens actifs en matière de recherche appliquée, avec un 25^e rang en 2017-2018. Il s'est également classé premier dans la région atlantique quant au taux de satisfaction des entreprises bénéficiant d'un programme de financement du gouvernement fédéral en matière d'innovation, avec un taux de satisfaction exceptionnel de 94 %.

L'expertise du réseau de CCNB-INNOV a été mise en valeur au niveau national, lorsque son directeur général a été invité à contribuer comme formateur au développement et à la livraison du tout premier camp estival de leadership en matière de recherche appliquée offert par CICan à 25 participants provenant de huit provinces canadiennes.



Deux étudiants en Gestion de la petite et moyenne entreprise au CCNB – Campus d'Edmundston (Kristine Michaud, au centre et Gaël Roland Olinga, à gauche) ont remporté le premier prix du concours d'idées d'affaires d'Éveil PME, à l'automne 2017. Pour sa part, Leon Custodio Marques de Almeida (à droite), du Campus de Bathurst, a terminé en deuxième position.



La délégation du PEEC a assisté à un atelier ayant pour thème « Contribution de l'École des pêches à l'essor de l'industrie maritime et des métiers de la mer », offert par Bernard Thériault, lors de leur visite dans la Péninsule acadienne.

Entrepreneurship

Le CCNB soutient des activités qui favorisent le développement de la culture entrepreneuriale, et ce, dans tous les domaines de formation. Au CCNB, l'entrepreneuriat englobe aussi bien l'esprit d'entreprise (la création d'entreprises) que l'esprit d'entreprendre (un état d'esprit constitué d'attitudes entrepreneuriales qui poussent vers des comportements et des actions entrepreneuriales). Pour une deuxième année consécutive, des étudiants et des enseignants des cinq campus du CCNB ont mis en œuvre des projets à saveur entrepreneuriale grâce à un fonds d'appui pour le développement de la culture entrepreneuriale au CCNB.

La coordonnatrice de la composante entrepreneuriale du réseau CCNB-INNOV a participé très activement aux activités de réseautage et de partage d'expertises du Projet d'éducation entrepreneuriale au collège (PEEC), un réseau de 22 cégeps/collèges et de huit partenaires, dont la mission consiste à coordonner les efforts des cégeps/collèges offrant des activités de développement et de promotion de l'esprit entrepreneurial, sous toutes ses formes. Le CCNB a d'ailleurs accueilli du 24 au 26 avril 2018 une délégation de collègues provenant de cégeps québécois et collèges ontariens reliés au PEEC. L'impression générée par le CCNB a été notable.

« La résilience, la créativité et l'enracinement dans leur milieu des équipes éducatives acadiennes m'ont fortement impressionné. Leur volonté entrepreneuriale est complète et porte autant sur les domaines artistique, scientifique que managérial. »

(Raymond-Robert Tremblay, coordonnateur du PEEC)

« J'ai été particulièrement impressionnée par le CCNB-INNOV. Cet espace déborde d'innovation, de créativité et de passion. »

(Valérie Huppé, conseillère en entrepreneuriat au Cégep Limoilou)



La délégation du PEEC a visité les installations de CCNB-INNOV, à Bathurst.

Innovations sociales

Au cours de la dernière année, la direction a précisé ses deux principaux axes d'intervention en innovations sociales : l'innovation pédagogique et l'innovation communautaire. Le premier a comme objectif d'accompagner ses collaborateurs et partenaires dans le développement de solutions en vue de faire face aux besoins des communautés et de la société sur le plan de l'apprentissage. Le second s'intéresse aux enjeux issus des changements auxquels ne peut échapper la société d'aujourd'hui et à la création d'initiatives qui touchent aux besoins qui se font sentir.

Un premier projet, s'insérant dans l'axe communautaire et financé par plusieurs bailleurs de fonds, dont le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), a servi de lancement au colloque « L'employabilité au regard du handicap : quels enjeux? », à l'Association canadienne - française pour l'avancement des sciences (ACFAS), en mai 2018. La présentation du projet, intitulée « Inclusion et maintien à l'emploi : une analyse des besoins de la salle de classe au milieu de travail », a servi d'ouverture au colloque qui abordait les dimensions relatives à la transition des jeunes avec incapacités sur le marché du travail, les représentations sociales qui font obstacle à leur employabilité et les conditions de leur maintien à l'emploi.

HISTOIRES À SUCCÈS



La division Agriculture-Bioprocédés-Brevages-Environnement du réseau CCNB-INNOV a contribué à la création d'une distillerie produisant une vodka et un gin à base de pommes de terre de rebut. Les protocoles de production y ont été développés et les employés de Blue Roof Distillers ont été formés sur place. L'entreprise a connu beaucoup de succès avec sa vodka en gagnant une médaille d'argent au Canadian Artisan Spirits Competition et au San Francisco World Spirits Competition, un double-or au SIP Awards et un prix KIRA dans la catégorie du produit ou service le plus innovant développé au Nouveau-Brunswick. "Le partenariat avec CCNB-INNOV a été essentiel au succès de notre nouvelle entreprise. Les connaissances et l'expérience nécessaires n'auraient pu être acquises sans l'aide de l'équipe de Grand-Sault." - Devon Strang, distillateur en chef, Blue Roof Distillers, Malden.

« Avec l'aide et l'expertise du CCNB-INNOV, nous avons été en mesure de mettre au point et de lancer un nouveau produit de l'étable sur le marché, ce qui a contribué grandement à augmenter la productivité de notre entreprise. »

- Denis Côté, président, L'Érablière Denis Côté Inc./Les Entreprises D. Côté Inc., Saint-Quentin

« CCNB-INNOV a été, pour notre Coopérative, un partenaire important pour le développement de nos produits. Merci à Mike Doucette et son équipe pour le beau travail et la qualité des produits développés. Ce n'est qu'un début. » - Guq Paillard, président, Coopérative forestière du Nord-Ouest Ltée, Clair

« D'avoir accès à une ressource comme CCNB-INNOV nous a donné l'information technique nécessaire pour apporter notre projet à terme. Les employés mis à notre disposition ont été une source de stabilité et d'appui lors de nos journées les plus remplies de défis; on sentait avoir un vrai partenaire qui avait notre succès à cœur. »

- René Legacy, copropriétaire, Four Rivers Brewing Co., Bathurst

« Nous avons été très satisfaits des services en ingénierie offerts par CCNB-INNOV pour la fabrication de nos portes en composite. Ceci nous a permis d'augmenter notre productivité et de réduire nos coûts de production. »

- René Paulin, président, R.P. Pro-Fibre Ltée, Caraquet



La division Fabrication et Soudage avancés du réseau CCNB-INNOV a créé une ligne de production permettant de classer des baguettes de batterie selon leur poids et leur résonance pour une entreprise qui les exporte dans 28 pays. « Nous avons intégré une machine conçue et construite par l'équipe de Bathurst en 2015. Depuis que la machine a été mise en service, nous avons eu un excellent soutien de leur part. Nous avons reçu une assistance technique avec des temps de réponse courts. Nos courriels reçoivent toujours une réponse rapide. Cet équipement est crucial pour notre production, car nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir des temps d'arrêt trop longs. Merci CCNB-INNOV de nous avoir fabriqué une machine solide et fiable. »

- Larry Guay, président, Los Cabos Drumsticks, Hanwell

GESTION EFFICACE DES RESSOURCES

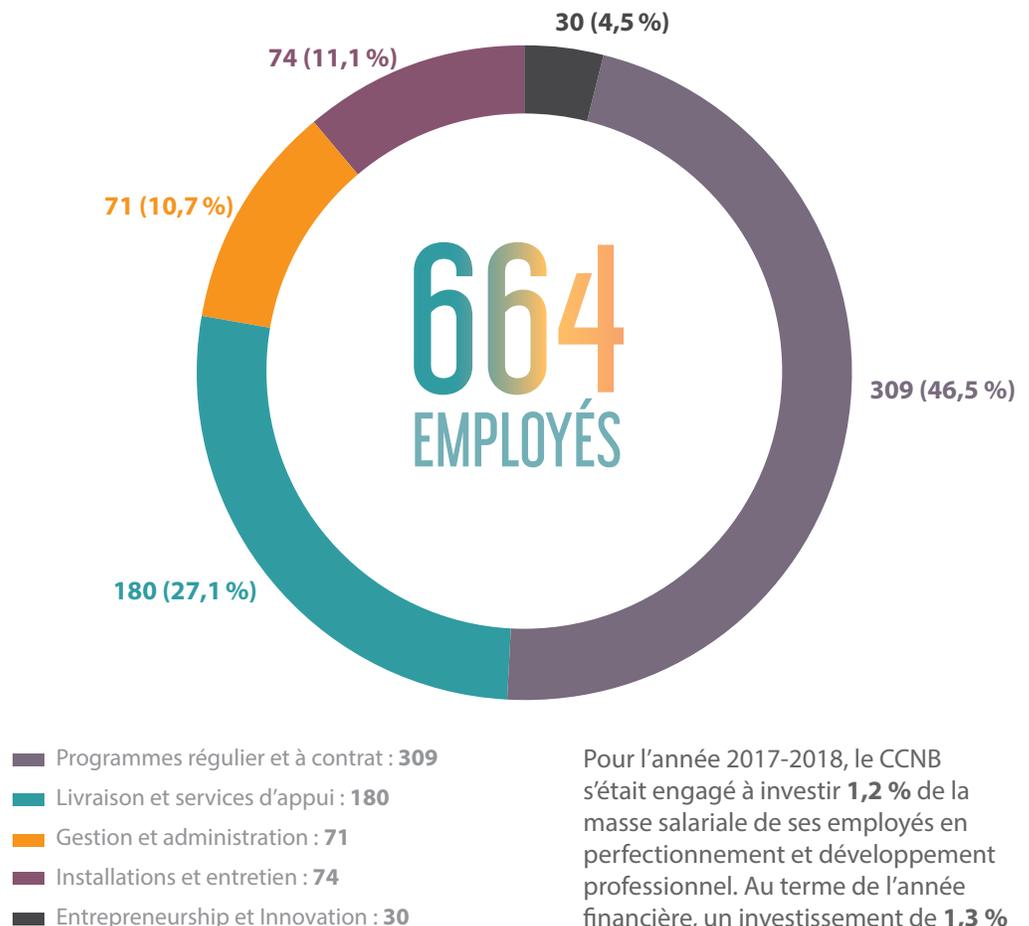
LE PERSONNEL : UN CAPITAL HUMAIN IMPORTANT

Le CCNB est un employeur important mettant à la disponibilité de nos régions acadiennes et francophones du Nouveau-Brunswick une main-d'œuvre compétente et diversifiée. Durant l'année 2017-2018, l'effectif comptait **664 employés** réguliers et termes à durée déterminée. De ce nombre, **56 % (376)** se situent dans le groupe d'âge entre 31 et 50 ans alors que **19 % (127)** ont plus de 55 ans. L'âge de notre personnel est un enjeu important. Un plan de relève est en place pour assurer la continuité des services et favoriser l'évolution du CCNB dans un monde de plus en plus compétitif.

LIVRAISON DE PROGRAMMES ET SERVICES D'APPUI

Au CCNB, tout ce qui a trait à la formation et à la réussite de la population étudiante constituent la grande priorité. Le tableau ci-dessous démontre bien que l'institution est fidèle à cette priorité puisqu'environ les trois quarts des employés (réguliers et termes à durée déterminée) sont dédiés directement à la livraison des programmes et aux services d'appui, alors qu'environ le quart se situe dans la gestion et l'administration.

RÉPARTITION DES EMPLOYÉS RÉGULIERS ET TERMES À DURÉE DÉTERMINÉE



Pour l'année 2017-2018, le CCNB s'était engagé à investir **1,2 %** de la masse salariale de ses employés en perfectionnement et développement professionnel. Au terme de l'année financière, un investissement de **1,3 %** de la masse salariale est confirmé.

LES RESSOURCES FINANCIÈRES : UNE SAINTE GESTION

Le CCNB a élaboré et mis en œuvre un outil de gestion financière amélioré pour aider les gestionnaires à faire le suivi des dépenses en temps réel. Cet outil améliore l'efficacité et soutient les gestionnaires dans leur travail. Le collège poursuit ses efforts en vue de trouver des avenues pour améliorer l'efficacité et l'efficience des pratiques de gestion.

Au terme de l'exercice financier 2017-2018, le CCNB a enregistré un excédent des revenus par rapport aux dépenses de 552 227 \$.

Les revenus ont connu une augmentation de 5 %, principalement attribuable :

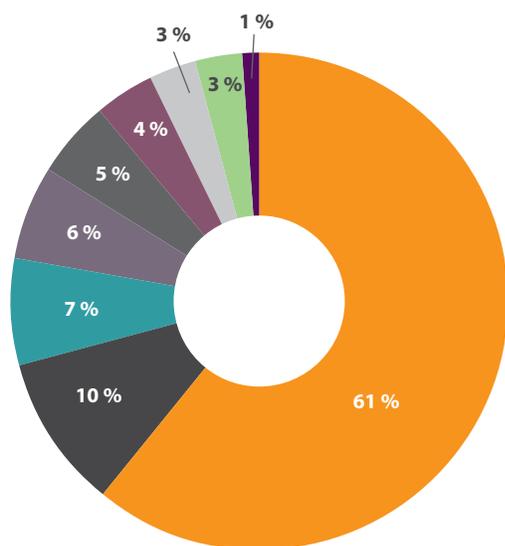
- aux subventions liées aux accords salariaux de trois conventions signées;
- aux subventions d'investissement pour le Centre de recherche en soudage;
- à l'accroissement de la formation contractuelle en réponse aux besoins régionaux, y compris le Centre de formation minière ; et
- aux subventions liées au soutien des besoins en formation des communautés autochtones.

Les dépenses ont connu une augmentation de 4 %, principalement attribuable :

- à l'augmentation des salaires en raison de la signature de conventions collectives;
- aux investissements importants dans les simulateurs miniers; et
- aux investissements pour le lancement d'un nouveau programme en soins paramédicaux.

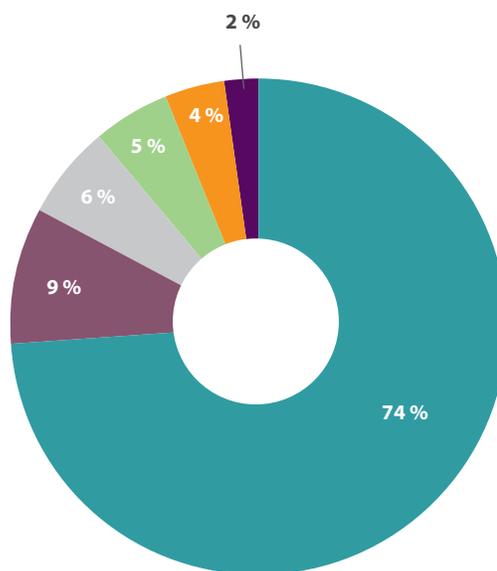
Le ratio de la subvention de base provenant du gouvernement du Nouveau-Brunswick par rapport aux autres sources de revenus est de 61,3 %.

Ventilation du budget 2017-2018



REVENUS 2017-2018

Octrois- GNB	61 %
Droits de scolarité	10 %
Intergouvernementaux	7 %
Octrois- Fédéral	6 %
Octrois- Autres	5 %
Langues officielles	4 %
Formation à contrat	3 %
Autres	3 %
Amortissement revenus différés	1 %



DÉPENSES 2017-2018

Salaires et bénéfices	74 %
Services	9 %
Entretien et installations	6 %
Autres	5 %
Matériel et fournitures	4 %
Amortissement	2 %

AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES

Le vieillissement de certaines infrastructures comporte un risque. Des priorités sont définies en fonction de plusieurs critères notamment les besoins en formation, la santé, la sécurité, l'accessibilité et les normes du Code du bâtiment.

En 2017-2018, près de 1,3 million de dollars du budget capital ont été investis dans la rénovation des infrastructures afin qu'elles soient sécuritaires et qu'elles rencontrent les exigences des différentes normes. Cinq projets ont été retenus visant deux campus, soit ceux de Bathurst et Campbellton.

Au-delà du budget en capital perçu, le CCNB investit annuellement environ 300 000 \$ du budget des opérations dans des projets destinés à améliorer l'efficacité, à réduire la consommation d'énergie, à réaménager des locaux, à remplacer des systèmes en fin de vie et à asphaltier les stationnements.

Grâce à un financement reçu dans le cadre du programme fédéral Fonds d'Investissement Stratégiques (FIS), un projet éducatif et rassembleur pour l'enseignement postsecondaire dans la Péninsule acadienne est confirmé. Il s'agit d'un projet de cohabitation entre l'Université de Moncton, campus de Shippagan, et le CCNB – Campus de la Péninsule acadienne, qui vise le partage d'espaces et de services entre les deux institutions.

IMPACT ÉCONOMIQUE DU CCNB SUR NOTRE COMMUNAUTÉ

Une étude d'impact réalisée en 2017 par *Economic Modeling Specialist Inc. (EMSI)* met en lumière les retombées économiques majeures pour la province découlant des activités du CCNB (exercice financier 2016-2017).

	REVENUS	EMPLOIS
RETOMBÉES DES DÉPENSES LIÉES AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	52,2 M\$	733
RETOMBÉES DES DÉPENSES LIÉES À LA RECHERCHE APPLIQUÉE	3,3 M\$	46
RETOMBÉES DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR LES ÉTUDIANTS	9,9 M\$	227
RETOMBÉES DE LA PRODUCTIVITÉ DES DIPLÔMÉS	801,9 M\$	8 173
RETOMBÉES TOTALES	867,3 M\$	9 180

L'IMPACT DU CCNB A SOUTENU
9 180 EMPLOIS AU COURS DE
L'EXERCICE 2016-2017.

EN PERSPECTIVE, UN EMPLOI SUR 40
AU NOUVEAU-BRUNSWICK EST SOUTENU PAR
LES ACTIVITÉS DU CCNB ET DE SES ÉTUDIANTS.



COUP D'ŒIL SUR LA PERFORMANCE

Malgré les défis démographiques que connaît la province du Nouveau-Brunswick, le CCNB réussit globalement à atteindre ses objectifs en matière de performance. Au cours de la dernière année, le CCNB a connu une augmentation substantielle des demandes d'admission, particulièrement de l'international, ce qui démontre un intérêt accru envers l'offre de formation. Par contre, la décroissance démographique et le vieillissement de la population au Nouveau-Brunswick constituent un grand défi sur le plan des inscriptions. C'est pourquoi le CCNB a adopté une approche plus entrepreneuriale et agile afin de maintenir et d'améliorer ses performances. La poursuite de la mise en place du Plan stratégique 2016-2021 contribuera à atteindre les objectifs visés.

Tableau 1 : Évolution de l'intérêt envers la programmation régulière

Le tableau ci-dessous dresse un portrait des demandes d'admission et des inscriptions.

Années	Technologies, Techniques et Métiers		Études générales	Inscriptions totales
	Demandes d'admission	Inscriptions	Inscriptions	
2017-2018	5 877	1 916	425	2 341
2016-2017	5 190	1 983	463	2 446
2015-2016	3 966	2 050	372	2 422
2014-2015	3 691	2 132	387	2 519
2013-2014	3 446	2 229	384	2 613

Tableau 2 : Données sur la réussite étudiante en lien avec la formation régulière

Le tableau ci-dessous démontre que les demandes de reconnaissance pour les acquis scolaires ont connu une augmentation de 18 % et celles pour les acquis expérientiels de 9 %, confirmant que le CCNB accueille un nombre croissant d'étudiants possédant une expérience de travail.

Années	Soutien à l'apprentissage	Reconnaissance des acquis ¹		Diplômes et certificats délivrés ²	Taux de diplomation	Taux de persévérance ³ (Norme GNB 83 %)
		Scolaires	Expérientiels			
2017-2018	401	766	1 242	958	86,1 %	85,1 %
2016-2017	407	647	1 142	1 038	84,5 %	84,1 %
2015-2016	411	958	973	1 015	82,7 %	83,0 %
2014-2015	372	1 057	1 106	980	83,7 %	81,1 %
2013-2014	312	911	1 033	1 065	82,8 %	78,9 %

¹ Les données sont basées sur les demandes approuvées et non les demandes reçues.

² Diplômes et certificats délivrés en formation régulière – Technologies, techniques et métiers.

³ Exclut les études générales.

Tableau 3 : Satisfaction des diplômés et taux d'embauche

Le tableau ci-dessous démontre que les taux de satisfaction des diplômés et de placement dépassent largement les normes établies par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Les résultats témoignent de l'adéquation entre les programmes et le marché du travail.

Années	Taux de satisfaction ¹ (Norme GNB 80 %)	Taux d'embauche ¹ (Norme GNB 80 %)	Taux d'embauche relié à la formation ¹ (Norme GNB 78 %)
2017-2018	89 %	88 %	85 %
2016-2017	91 %	89 %	74 %
2015-2016	90 %	88 %	74 %
2014-2015	88 %	84 %	82 %
2013-2014	89 %	85 %	82 %

¹Les données proviennent du sondage de 2017 auprès des diplômés de 2016, un an après l'obtention de leur diplôme.

AUTRES FORMATIONS

Tableau 4 : Données sur les autres formations offertes par la Formation continue, hors la programmation régulière

Le tableau ci-dessous démontre la performance de la Formation continue, à travers les formations qui ne s'inscrivent pas dans la programmation régulière. Ces autres formations privilégient divers modes de livraison.

Années	Présentiel	Correspondance	En ligne	Apprentissage métiers	Total
2017-2018	6 462	162	343	368	7 335
2016-2017	5 398	169	469	415	6 451
2015-2016	4 452	181	457	372	5 462
2014-2015	3 651	232	519	365	4 767
2013-2014	4 610	335	484	285	5 714

CONTINUUM
Formation continue CCNB



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du Conseil des gouverneurs du
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK au 31 mars 2018 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Autre point

Les états financiers du COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK pour l'exercice clos le 31 mars 2017 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 23 septembre 2017.

Dieppe, Canada
le 16 juin 2018

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État de la situation financière

Au 31 mars

	2018	2017
ACTIFS		
Actifs à court terme		
Encaisse	5 670 \$	5 670 \$
Montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick (Note 2)	10 701 299	12 354 278
Actif affecté (Note 2)	1 769 333	1 621 888
Comptes débiteurs (Note 3)	5 087 266	4 124 711
Inventaires	130 289	155 059
Payés d'avance	1 239 469	1 352 974
	18 933 326	19 614 580
Immobilisations (Note 4)	5 066 514	5 778 227
	23 999 840 \$	25 392 807 \$
PASSIFS		
Passifs à court terme		
Comptes créditeurs et frais courus	2 243 124 \$	3 558 738 \$
Salaires et bénéfices à payer	4 383 937	3 190 261
Revenus différés (Note 5)	6 855 687	8 393 479
Autres	1 405 500	1 082 780
	14 888 248	16 225 258
Revenus différés afférents aux immobilisations (Note 6)	3 667 102	4 206 586
Obligation reliée aux congés de maladie (Note 9)	2 342 800	2 271 300
Obligation reliée à Travail sécuritaire NB (Note 9)	741 600	881 800
	21 639 750	23 584 944
ACTIFS NETS		
Actifs nets investis en immobilisations	1 399 412	1 571 642
Actifs nets grevés d'une affectation interne (Note 13)	28 353	114 741
Actifs nets non affectés	932 325	121 480
	2 360 090	1 807 863
	23 999 840 \$	25 392 807 \$
Engagements - Note 8		
Éventualités - Note 12		

AU NOM DU CONSEIL DES GOUVERNEURS



Jean Jacques Roy, président du Conseil des gouverneurs



Liane Roy, présidente-directrice générale

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	Budget 2018	2018	2017
REVENUS			
Octrois - Gouvernement du Nouveau-Brunswick	39 909 000 \$	40 558 268 \$	38 790 401 \$
Octrois - Fédéral	3 467 000	4 075 014	4 107 821
Octrois - Autres	2 113 000	2 981 636	2 072 697
Intergouvernementaux	4 287 000	4 565 832	4 592 380
Droits de scolarité	6 956 000	6 415 676	6 360 687
Formation à contrat	2 630 000	2 052 955	1 725 959
Langues officielles	2 755 000	2 781 525	2 734 159
Amortissement des revenus différés afférents immobilisations	-	667 672	581 326
Autres	2 255 000	2 081 611	1 995 963
	<u>64 372 000</u>	<u>66 180 189</u>	<u>62 961 393</u>
DÉPENSES			
Salaires et bénéfices	47 654 000	48 340 434	46 604 411
Services	5 929 000	6 060 675	5 807 939
Matériel et fournitures	4 124 000	2 884 125	3 362 270
Entretien et installations	4 100 000	4 142 144	3 970 592
Autres	2 565 000	3 116 814	2 563 098
Amortissement	-	1 083 770	924 659
	<u>64 372 000</u>	<u>65 627 962</u>	<u>63 232 969</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>- \$</u>	<u>552 227 \$</u>	<u>(271 576) \$</u>

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2018	2017
Opération		
Excédent des revenus sur les dépenses	552 227 \$	(271 576)
Éléments n'ayant pas d'incidence sur les espèces et quasi-espèces		
Amortissement des immobilisations	1 083 770	924 659
Amortissement des revenus différés afférents aux immobilisations	(667 672)	(581 326)
Mauvaises créances	50 517	(14 573)
Variation nette - éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 7)	(2 427 953)	1 638 490
Sous-total opération	(1 409 111) \$	1 695 674 \$
Investissement		
Achat d'immobilisations	(372 056)	(3 029 027)
Nouvelles contributions différées pour immobilisations	128 188	2 604 136
Sous-total investissement	(243 868) \$	(424 891) \$
Augmentation/(diminution) nette des espèces et quasi-espèces	(1 652 979)	1 270 783
Espèces et quasi-espèces, début de l'exercice	12 359 948	11 089 165
Espèces et quasi-espèces, fin de l'exercice	10 706 969 \$	12 359 948 \$
Espèces et quasi-espèces comprennent :		
Encaisse	5 670 \$	5 670 \$
Montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick	10 701 299	12 354 278
	10 706 969 \$	12 359 948 \$

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	Actifs nets investis en immobilisations	Actifs nets grevés d'une affectation interne	Actifs nets non affectés	Total 31 mars 2018	2017
Solde, début de l'exercice	1 571 642 \$	114 741 \$	121 480 \$	1 807 863 \$	2 079 439 \$
Amortissement	(1 083 770)	-	1 083 770	- \$	-
Amortissement des revenus différés afférents aux immobilisations	667 672	-	(667 672)	- \$	-
Investissement en immobilisations	372 056	-	(372 056)	- \$	-
Nouvelles contributions pour immobilisations	(128 188)	-	128 188	- \$	-
Excédent des revenus sur les dépenses	-	-	552 227	552 227 \$	(271 576)
Transfert d'actifs nets de comptes d'affectation interne	-	(61 947)	61 947	- \$	-
Utilisation des comptes d'affectation interne	-	(24 441)	24 441	- \$	-
Solde, fin de l'exercice	1 399 412 \$	28 353 \$	932 325 \$	2 360 090 \$	1 807 863 \$

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2018

1. Raison d'être de la société collégiale

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Collège) est institué en tant qu'établissement d'enseignement postsecondaire en vertu de la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* qui a été adoptée le 29 mai 2010. Le Collège est responsable des campus constituants de Bathurst, de Campbellton, de Dieppe, d'Edmundston et de la Péninsule acadienne.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le Collège a opté de se conformer aux normes comptables portant sur les organismes sans but lucratif contenues dans le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Les conventions comptables les plus importantes du Collège sont :

Espèces et quasi-espèces

L'encaisse est une somme d'argent comptant disponible en mains propres ou dans un établissement financier.

Le Collège utilise le compte bancaire de la province. Les montants indiqués *Montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick* dans les états financiers sont des montants dus de la province et sont considérés comme quasi-espèces. L'actif affecté n'est pas inclus dans les espèces et quasi-espèces.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine. Lorsque le Collège reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable et que le Collège aurait dû se procurer autrement ces immobilisations pour son fonctionnement régulier.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective, selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Matériel léger et matériel informatique	3 ans
Véhicules motorisés	5 ans
Améliorations locatives	selon la durée du bail
Équipements lourds et équipement principal	10 ans

Les terrains et les immeubles qui appartiennent au Gouvernement du Nouveau-Brunswick ne font pas partie des immobilisations du Collège. Les améliorations et réparations apportées à ces immobilisations sont comptabilisées à la dépense durant l'année en cours et se chiffrent à 872 524 \$ (2017 – 916 907 \$).

2. Principales conventions comptables (suite)

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie non actualisés résultant de son utilisation et de sa sortie. S'il est établi que l'actif a subi une dépréciation, la perte de valeur devant être comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode de flux de trésorerie actualisés. Toute dépréciation entraîne une réduction de la valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge en résultat au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

Services contribués

Les bâtisses principales des cinq (5) campus du Collège sont fournies par la province; cet avantage n'est pas reflété dans les états financiers, car il est difficile d'identifier leur juste valeur. Dans le cadre des activités de formation du Collège, d'autres lieux sont aussi loués.

Le Collège a des liens d'affaires avec Service Nouveau-Brunswick (SNB). Établie depuis le 1^{er} mai 2010, SNB offre le soutien en matière de gestion et technologie de l'information entre autres pour les systèmes de la paie et de comptabilité de la province utilisés par le Collège.

Inventaires

Les inventaires sont comptabilisés au plus bas du coût d'achat ou du coût de remplacement. Ceux-ci incluent des articles en stock destinés à la revente seulement, tels que des manuels scolaires, des articles de papeterie et d'autres fournitures. Les autres articles nécessaires aux activités administratives ou de la formation ne sont pas comptabilisés à titre d'inventaire.

Constatation des revenus

Le Collège applique la méthode du report pour comptabiliser les revenus qui incluent les octrois et les dons.

Les revenus non affectés, tels que l'octroi du Gouvernement du Nouveau-Brunswick, sont comptabilisés à titre de revenus dans l'exercice pendant lequel ils sont reçus ou recevables si le montant à recevoir peut être estimé de manière raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus affectés à l'acquisition d'immobilisations sont différés et reconnus sur une base correspondante à la durée de vie utile de l'immobilisation.

Les revenus reçus pour des projets futurs sont différés et reconnus dans l'année où les dépenses relatives sont engagées.

Les droits de scolarité et montants perçus pour la formation à contrat sont différés lorsqu'ils se rapportent aux cours qui auront lieu durant le prochain exercice.

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2018

2. Principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers

Les instruments financiers du Collège sont inscrits initialement à la juste valeur et subséquemment au coût amorti.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la Direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur le montant des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les endroits importants où de telles estimations sont faites sont l'élaboration de la valeur des comptes recevables, la durée de vie utile pour l'amortissement des immobilisations, ainsi que les hypothèses supportant le montant des vacances accumulées, la détermination des montants des revenus différés, de l'obligation reliée aux congés de maladie et de l'obligation reliée à Travail sécuritaire NB. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Vacances accumulées

Le Collège a établi un compte à payer pour les vacances accumulées au 31 mars 2018 pour chaque employé. Le nombre de jours de vacances accumulés au dossier de chaque employé comptabilisé, selon les conventions collectives en vigueur, dans le système informatisé des ressources humaines (SIRH) du Gouvernement du Nouveau-Brunswick sert à déterminer ce montant.

Obligation reliée aux congés de maladie

Les employés du Collège ont droit à des prestations de congés de maladie qui s'accumulent, mais ne s'acquièrent pas et sont donc considérées comme une obligation. Conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public reliées aux avantages postérieurs à l'emploi et aux congés rémunérés, le Collège a comptabilisé le passif.

Obligation reliée à Travail sécuritaire NB

Les employés et les étudiants du Collège ont droit aux prestations de remplacement du salaire en cas de maladie ou de blessure s'il est déterminé par Travail sécuritaire NB que cela est survenu à la suite de l'emploi. Les prestations payables à l'avenir liées à des réclamations approuvées par Travail sécuritaire NB sont considérées comme des obligations puisque le Collège est autoassuré. Conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public reliées aux avantages postérieurs à l'emploi et aux congés rémunérés, le Collège a comptabilisé le passif.

Actif affecté

Le Collège a une entente pour des projets livrés au Mali et au Sénégal pour mettre en œuvre des programmes d'éducation. Le montant enregistré comme actif affecté est composé de fonds transférés à

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2018

2. Principales conventions comptables (suite)

un compte de banque au Mali et un autre au Sénégal. Ces fonds peuvent seulement être utilisés pour des dépenses reliées à ces ententes.

3. Comptes débiteurs

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Étudiants / Particuliers	279 663 \$	195 856 \$
Industries	598 462	455 059
Organisations	150 297	222 031
Gouvernement provincial	788 809	1 978 170
Gouvernement fédéral	3 415 029	1 397 536
Provision pour mauvaises créances	(144 994)	(123 941)
	<u>5 087 266 \$</u>	<u>4 124 711 \$</u>

4. Immobilisations

	<u>2018</u>		<u>2017</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement accumulé</u>	<u>Valeur nette au livre</u>	<u>Valeur nette au livre</u>
Véhicules motorisés et lourds	763 878 \$	411 177 \$	352 701 \$	392 777 \$
Équipements majeurs	9 378 217	4 765 138	4 613 079	5 251 138
Améliorations locatives	167 890	67 156	100 734	134 312
Autres	565 678	565 678	-	-
	<u>10 875 663 \$</u>	<u>5 809 149 \$</u>	<u>5 066 514 \$</u>	<u>5 778 227 \$</u>

5. Revenus différés

Les revenus différés représentent la portion des revenus non gagnés qui sont répartis comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Formation à contrat	629 925 \$	519 576
Droit de confirmation	1 058 200	720 965
Droit de scolarité	1 555 314	1 541 539
Autres services	3 612 248	5 611 399
	<u>6 855 687 \$</u>	<u>8 393 479 \$</u>

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2018

6. Revenus différés afférents aux immobilisations

Les revenus différés afférents aux immobilisations représentent la partie non amortie des fonds reçus du Gouvernement du Nouveau-Brunswick et d'autres sources pour l'achat d'immobilisations. Ces revenus différés sont amortis à titre de revenus au taux correspondant à la période d'amortissement proposée pour l'immobilisation acquise. Les changements aux revenus différés de l'exercice pour les immobilisations sont comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Solde d'ouverture	4 206 586 \$	2 183 776 \$
Contributions reçues	128 188	2 604 136
Amortissement revenus différés		
afférents aux immobilisations	(667 672)	(581 326)
Solde de fermeture	3 667 102 \$	4 206 586 \$

7. Variation nette - éléments hors caisse du fonds de roulement

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Actif affecté	(147 445) \$	(555 808) \$
Comptes débiteurs	(1 013 072)	(2 102 643)
Inventaires	24 770	28 181
Payés d'avance	113 505	(1 129 098)
Comptes créditeurs et frais courus	(1 315 614)	1 683 260
Salaires et bénéfices à payer	1 193 676	276 873
Revenus différés	(1 537 792)	3 009 087
Autres	322 719	418 338
Obligation reliée aux congés de maladie	71 500	21 900
Obligation reliée à Travail sécuritaire NB	(140 200)	(11 600)
	(2 427 953) \$	1 638 490 \$

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2018

8. Engagements découlant des contrats de location

Le Collège doit respecter les engagements suivants au 31 mars 2018. Voici les montants à payer au cours des prochaines années :

	Obligations contractuelles	Location- Exploitation	Total
2019	313 138 \$	609 813 \$	922 951 \$
2020	-	572 503	572 503
2021	-	422 620	422 620
2022	-	344 855	344 855
Après	-	3 017 481	3 017 481
	313 138 \$	4 967 272 \$	5 280 410 \$

9. Avantages futurs des employés

Pension

Certains employés à temps plein du Collège participent à la pension de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Jusqu'au 31 décembre 2013, le régime de retraite était défini comme un régime interentreprises à prestations déterminées auquel cotisaient le Collège et ses employés. Selon la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* et le Règlement 2010-78, il ne s'agit pas d'une obligation du Collège, et le Collège n'est pas exigé de faire les cotisations d'employeur. Les cotisations de l'employeur sont faites par la province au nom du CCNB. Ce montant n'est pas présenté dans les états financiers du Collège. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, les cotisations faites par la province au nom du Collège se chiffrent à 4 908 125 \$ (2017 – 4 660 203 \$).

Le régime de pension LPRSP a été converti en régime à risques partagés RRPSP - Régime à risques partagés dans les services publics. Le 1^{er} janvier 2014, la conversion du régime de retraite de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics* (la « LPRSP ») au Régime à risques partagés dans les services publics (le « RRPSP ») est entrée en vigueur.

Les employés qui ne sont pas des employés permanents à temps plein ou à terme fixe (p. ex. : employé à temps partiel, occasionnel, saisonnier, etc.) doivent adhérer au RRPSP (à condition qu'ils répondent à certains critères d'admissibilité). Ces employés commenceront à accumuler des prestations de retraite en vertu du RRPSP.

Indemnités de retraite

Certains employés à temps plein du Collège ont droit à une indemnité de retraite payable à la retraite, dont le montant est fondé sur le nombre d'années de service. Tel que décrit dans la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* et le Règlement 2010-78, il ne s'agit pas d'une

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2018

9. Avantages futurs des employés (suite)

obligation du Collège. Le montant de l'indemnité de retraite payé durant l'exercice par la province au nom du CCNB est de 568 001 \$ (2017 – 370 493 \$).

Les employés de deux groupes syndiqués (SCFP et Enseignants) continuent d'accumuler les crédits d'années de service pour allocation de retraite et sont admissibles à l'indemnité d'allocation de retraite.

Indemnités de retraite tenant lieu – employés syndiqués

Le 31 mars 2016, le programme d'allocation de retraite a été interrompu pour deux groupes syndiqués (« SAN » et « Consultation et élaboration »). Les employés dont la date de service ininterrompu tombe le 31 mars 2016 ou après ne sont plus admissibles aux crédits en vertu du programme d'allocation de retraite. Tous les employés de ces groupes syndiqués ayant des antécédents de service continu avant cette date devront se prévaloir d'un des choix suivants, et ce, au plus tard le 30 septembre 2016 :

a) toucher immédiatement leur allocation de retraite sous forme de paiement comptant, dont le calcul repose sur les années de service et le salaire au 31 mars 2016;

b) différer le versement de leur allocation de retraite jusqu'au moment de la retraite, dont le calcul reposera sur le nombre d'années complète et partielle de service ininterrompu au 31 mars 2016 et sur le salaire au moment de la retraite.

Indemnités de retraite tenant lieu – cadres et employés non syndiqués

Le 1^{er} avril 2011, le programme d'allocation de retraite avait été interrompu pour les cadres et les employés non syndiqués embauchés le 1^{er} avril 2011 ou après. À compter du 1^{er} avril 2013, tous les cadres et les employés non syndiqués ayant des antécédents de service continu avant le 1^{er} avril 2011 ont dû se prévaloir d'un des choix suivants :

a) toucher immédiatement leur allocation de retraite sous forme de paiement comptant, dont le calcul repose sur les années de service et le salaire au 31 mars 2013;

b) différer le versement de leur allocation de retraite jusqu'au moment de la retraite, dont le calcul reposera sur le nombre d'années de service au 31 mars 2013 et sur le salaire au moment de la retraite.

Indemnités de maladie

Le Collège fournit aux employés, qui travaillent à temps plein, des bénéfices de congés de maladie. Ceux-ci s'accumulent à raison de 1,25 jour par mois, pour totaliser un maximum de 240 jours. Un employé peut prendre des journées de maladie, avec solde, équivalant au total accumulé de ces journées de maladie. Les journées non utilisées peuvent être reportées et utilisées dans le futur.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2018

9. Avantages futurs des employés (suite)

Une estimation de cette obligation future a été effectuée par une firme d'actuaire, et devient ainsi la base utilisée pour inscrire l'obligation dans les états financiers du Collège. Ce régime de congé de maladie n'est pas financé.

Les hypothèses économiques et démographiques qui ont servi dans l'évaluation de l'actuaire sont :

- Taux d'escompte : 3,20 %
- Taux de croissance pour les salaires : 2017-2018 : 3,00 % par année
2019 et après : 3,00 % par année
- Nombre d'employés : 664
- Âge moyen : 46,7 ans
- Service moyen des employés : 10 ans
- La durée de vie estimée restante pour amortir la perte actuarielle est de 11 années.

Basés sur l'évaluation du passif par l'actuaire au 31 mars 2018, les résultats sont :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Solde d'ouverture, obligation des indemnités de maladie	2 271 300 \$	2 249 400 \$
Dépenses pour l'année reliées aux indemnités de maladie		
Coûts des prestations pour l'exercice	292 800	284 400
Amortissement des pertes actuarielles	25 300	26 100
Dépense d'intérêt	77 400	75 800
	<u>395 500</u>	<u>386 300</u>
Paiements de prestations - part de l'employeur	<u>(324 000)</u>	<u>(364 400)</u>
Solde de fermeture, obligation des indemnités de maladie	2 342 800 \$	2 271 300 \$

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2018

9. Avantages futurs des employés (suite)

Travail sécuritaire NB

Les employés et les étudiants du Collège ont droit aux prestations de remplacement du salaire en cas de maladie ou de blessure s'il est déterminé par Travail sécuritaire NB que cela est survenu à la suite de l'emploi. Les prestations payables à l'avenir liées aux réclamations approuvées par Travail sécuritaire NB sont considérées comme des obligations. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et des absences rémunérées exigent que le Collège reconnaisse cette responsabilité.

Une estimation de cette obligation future a été effectuée par une firme d'actuaire, et devient ainsi la base utilisée pour inscrire l'obligation dans les états financiers du Collège.

Les paiements de prestations sont passés en charge par le Collège et sont inclus dans les salaires et bénéfices dans l'état des résultats.

L'obligation reliée à Travail sécuritaire NB n'est pas financée. Les hypothèses économiques et démographiques qui ont servi dans l'évaluation de l'actuaire sont :

- Taux d'inflation : 1,70 % par année
- Taux d'inflation sur les dépenses médicales : 3,45 % par année
- Taux d'escompte : 3,20 % par année
- Âge moyen à l'évènement : 36 ans
- Âge moyen des réclamants recevant une prestation de perte de salaire : 65,77 ans

Fondée sur une évaluation actuarielle du passif au 31 mars 2018, l'obligation de Travail sécuritaire NB courue et la charge liée à l'obligation de Travail sécuritaire NB courue sont les suivantes :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Solde d'ouverture, obligation Travail sécuritaire NB	881 800 \$	893 400 \$
Dépenses pour l'année reliées à Travail sécuritaire NB		
Coûts des prestations pour l'exercice	153 500	148 600
Amortissement des pertes actuarielles	(3 700)	(4 400)
Dépense d'intérêt	25 000	26 600
	<u>174 800</u>	<u>170 800</u>
Paiements de prestations	<u>(315 000)</u>	<u>(182 400)</u>
Solde de fermeture, obligation Travail sécuritaire NB	741 600 \$	881 800 \$

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2018

10. Transactions entre parties liées

En 2017-2018, le Collège a reçu du Gouvernement du Nouveau-Brunswick un octroi de 40 558 268 \$ (2017 – 38 790 401 \$), ainsi que des revenus en provenance de divers ministères de l'ordre de 4 565 832 \$ (2017 – 4 592 380 \$) pour un total de 45 124 100 \$ (2017 – 43 382 781 \$).

Le Collège a des liens avec la Fondation du CCNB qui accorde des bourses d'études à des étudiants inscrits dans les programmes du Collège. En 2017-2018, les étudiants inscrits au CCNB ont reçu un total de 190 375 \$ en bourses (2017 – 247 985 \$). Durant l'exercice, le Collège a payé un montant de 50 000 \$ (2017 – 50 000 \$) à la Fondation.

Le CCNB maintient des liens avec les Associations étudiantes de chacun des campus. En vertu de l'article 48(2) de la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick*, les cotisations étudiantes servent à assurer la prestation et la promotion des activités et des services sociaux, éducatifs et récréatifs des étudiants. La cotisation étudiante est une cotisation obligatoire. Le Collège recueille les cotisations directement des étudiants et les détient en fiducie jusqu'à ce qu'elles soient redistribuées aux associations étudiantes de chacun des campus. Durant l'exercice, la somme de 183 187 \$ (2017 – 185 356 \$) a été versée en cotisation aux cinq associations étudiantes.

Veuillez consulter les notes suivantes pour de plus amples informations sur d'autres transactions entre parties liées :

- note 2 : espèces et quasi-espèces
- note 2 : immobilisations
- note 2 : services contribués
- note 6 : revenus différés afférents aux immobilisations
- note 9 : avantages futurs des employés

11. Dépendance économique

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick est économiquement dépendant de la province. Pour plus de détails, se référer à la note 10.

12. Éventualités

Légal

Le Collège peut être impliqué dans diverses actions découlant des affaires ordinaires. Le résultat du règlement de ces actions ne peut être déterminé à ce moment. Ainsi, aucune disposition de ces actions n'est reflétée dans les états financiers. Les règlements, s'il y a lieu, relatifs à ces éventualités seront comptabilisés dans la période où le règlement a lieu. La Direction estime que le Collège n'est pas exposé à une perte importante découlant de ces éventualités.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2018

12. Éventualités (suite)

Travail sécuritaire NB

Le Collège est autoassuré pour les réclamations de Travail sécuritaire NB pour les employés et les étudiants. L'étendue des réclamations futures, et leurs résultats finaux ne peuvent pas être prédits. En conséquence, les montants payés seront passés à la dépense dans la période où ils sont payés. Une fois les réclamations réglées par Travail sécuritaire NB, elles seront prises en considération dans le calcul de l'obligation préparé par l'actuaire tel qu'indiqué à la note 9.

Négociations collectives

Le Collège est parti à un certain nombre de conventions collectives qui ont expiré avant le 31 mars 2018. Au moment de l'émission de ces états financiers, aucun règlement n'a été conclu. Le Collège a fait un estimé du coût et ce montant a été inscrit dans le compte de salaires et bénéfices à payer. Tout écart entre le montant final et l'estimé sera comptabilisé à la dépense.

13. Actifs nets grevés d'une affectation interne

En 2017, le Conseil des gouverneurs du Collège a affecté un montant de 170 000 \$ pour favoriser la mise en place de certaines initiatives stratégiques. Le CCNB ne peut utiliser ces montants grevés d'une affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil des gouverneurs. Un montant de 24 441 \$ a été utilisé durant l'exercice (55 259 \$ en 2017). Un montant de 61 947 \$ a été transféré du compte d'actifs nets grevés d'une affectation interne au compte d'actifs nets non affectés.

14. Instruments financiers

Les instruments financiers du Collège sont composés de l'encaisse, du montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick, de l'actif affecté, des comptes créditeurs et frais courus, et des salaires et bénéfices à payer. À moins d'avis contraire, la Direction est d'avis que le Collège n'est pas assujéti à des risques importants liés à ces instruments financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit survient en raison de l'incertitude de prédire les difficultés financières que les étudiants et les organisations peuvent rencontrer qui leur rendrait incapable de satisfaire leurs engagements vers le Collège. Le Collège atténue ce risque en ayant une combinaison diversifiée d'étudiants et d'organisations, limitant ainsi l'exposition au risque d'un seul étudiant ou d'une seule organisation. Inclus dans les comptes débiteurs sont 3 415 029 \$ à recevoir du Gouvernement fédéral, et 788 809 \$ à recevoir du Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Ces comptes débiteurs sont considérés comme ayant un faible risque de crédit. La Direction est d'avis qu'il n'y a pas de risque de crédit important au 31 mars 2018.

14. Instruments financiers (suite)

L'exposition maximale à ce risque correspond au solde des comptes débiteurs au 31 mars 2018, qui s'élève à 5 087 266 \$. Veuillez vous référer à la note 3 pour la ventilation des comptes débiteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas pouvoir éteindre ou respecter une obligation dans les délais ou à un coût raisonnable. Le Collège reçoit suffisamment de fonds de la Province et de ses activités d'opérations afin de respecter ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance.

Risque de taux d'intérêt

Le Collège est exposé au risque de taux d'intérêt, la variation des taux d'intérêt en vigueur ayant une incidence sur les flux de trésorerie associés à son actif affecté. Le Collège n'a conclu aucun contrat sur instrument financier pour couvrir ce risque. La Direction a évalué ce risque comme étant non important aux états financiers.

Risque de change

Le risque de change est inhérent aux instruments financiers libellés en devise étrangère. Les variations de taux de change auront une incidence minimale sur la valeur comptable des instruments financiers libellés en devise étrangère. La Direction est d'avis que le Collège n'est pas assujéti à des risques importants liés au taux de change puisque seulement 7 % des actifs du Collège sont en devises étrangères. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la note 2, section *Actif affecté*. Le Collège n'a conclu aucun contrat dans le but de réduire les effets des fluctuations des taux de change sur ses activités ou sur les présents états financiers.

GOVERNANCE ET GESTION



Conseil des gouverneurs

Première rangée, de gauche à droite : **Charles Bernard**, **Rachel Maillet Bard** (vice-présidente), **Jean Jacques Roy** (président), **Liane Roy** (présidente-directrice générale), **Sylvio Boudreau** (1^{er} vice-président – secrétaire général). Deuxième rangée, de gauche à droite : **Steve Lambert**, **Diane Arseneault-Tessier** (adjointe administrative à la PDG), **Daniel Saulnier** (membre enseignant), **Denis Nadeau**, **Micheline Lagacé-Melanson**, **Jessie Caron** (membre étudiante), **Lyne Paquet**, **Isabelle Bouchard**, **Jennifer Henry**, **Jeanne-Mance Cormier** et **Michel Therrien** (membre non enseignant). Absente de la photo : **Janice Goguen**

ÉQUIPE DE DIRECTION

Liane Roy, présidente-directrice générale
Sylvio Boudreau, 1^{er} vice-président - secrétaire général
Brigitte Arsenault, vice-présidente – Formation et Réussite étudiante
Michel Doucet, directeur général – Formation continue
Gérald Losier, directeur général – Finances et Infrastructures
Sonia Michaud, directrice générale – International
Sylvain Poirier, directeur général – Entrepreneurship et Innovation

1^{RE} VICE-PRÉSIDENTE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Sylvio Boudreau, 1^{er} vice-président - secrétaire général
Marcelle Dugas, directrice – Gestion stratégique
Marie-France Doucet, conseillère sectorielle principale
Johanne Lise Landry, directrice – Communications, Marketing et Recrutement
Marie-France Lanteigne, registraire
Tony Roy, directeur – Technologies de l'information et des communications
Gina St-Pierre, directrice – Ressources humaines et relations de travail

FORMATION ET RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Brigitte Arsenault, vice-présidente
Chantal Berthelotte, directrice – Réussite étudiante
Line Symons, directrice – Formation
Paolo Fongemie, directeur – Campus de Bathurst
Suzanne Beaudoin, directrice – Campus de Campbellton
Pauline Duguay, directrice – Campus de Dieppe
François Boutot, directeur – Campus d'Edmundston
Alain Boisvert, directeur – Campus de la Péninsule acadienne

FINANCES ET INFRASTRUCTURES

Gérald Losier, directeur général
Sonia Gauvin, gestionnaire – Finances
Francis Hébert, gestionnaire – Achats
Réjean Savoie, gestionnaire – Infrastructures

ENTREPRENEURSHIP ET INNOVATION

Sylvain Poirier, directeur général
Josée Landry, gestionnaire – Centre d'excellence en sciences agricoles et biotechnologiques
Raphaël Roy, gestionnaire – Centre de métallurgie et soudage

Équipes du CCNB au 30 juin 2018



ÉQUIPES DE GESTION DES CAMPUS

Campus de Bathurst

Paolo Fongemie, directeur

Michèle Guignard, chef de services

Alain Gauvin, chef de développement

Michel Caron, chef de département – Bâtiment, Génie et Industriel

Bernard Daigle, chef de département – Études générales / Academic Studies, Formation en langues, Sciences de la santé et Sciences naturelles

Léon-Guy LeBlanc, chef de département – Mécanique motorisée et Construction

Paul Thériault, chef de département – Métaux, Génie et Construction

Campus de Campbellton

Suzanne Beaudoin, directrice

Julie Lavigne-Bujold, chef de services (par intérim)

Yvan LeBlond, chef de développement

Joanne Doucett, chef de département (par intérim) – Sciences de la Santé

Steve Godin, chef de département – Secrétariat, Études générales et Academic Studies, Éducation à l'enfance et Formation à distance

Jean-Guy Pelletier, chef de département – Métiers, Techniques d'intervention en services communautaires, Soins paramédicaux primaires

Campus de Dieppe

Pauline Duguay, directrice

Janice Brun, chef de services

Liette Roussel, chef de développement

Marie-France Bérubé, chef de département – Affaires

Julie Cyr, chef de département – Sciences de la Santé

Léon Landry, chef de département – Informatique, Arts et Études secondaires

Rachel Mitton, chef de département (par intérim) – Bâtiments, Secrétariat et Mécanique

Yvan Roy, chef de département – Justice et Services communautaires

Campus d'Edmundston

François Boutot, directeur

Daniel Plourde, chef de services

Louise Martin, chef de développement

Paul Cyr, chef de département – Camionnage, Soudure et Études générales

Nancy Landry-Morin, chef de département – Formation secondaire, Sciences et Santé

Pierre Martin, chef de département – Métiers, Technologies et Industriel

Michel Therrien, chef de département – Justice, Affaires et Restauration

Campus de la Péninsule acadienne

Alain Boisvert, directeur

Frédéric Léger, chef de services

Michel Chiasson, chef de développement

Carole J. Doucet, chef de département – Affaires, Arts et culture, et Études générales

Johanne Doucet, chef de département (par intérim) – École des pêches et conseillère maritime

Sylvain Plourde, chef de département – Métiers, Santé et Études générales

UNE ANNÉE DE PLAISIR !

01

CCNB SUR SCÈNE
Caraquet

02

Journée citoyenne
Campbellton

03

Descente effrayable
Edmundston

04

**Kiosque du programme
Communication radiophonique**
Péninsule acadienne

05

BONEFIGHT
Atholville

06

Tournoi de balle-molle du CCNB
Dieppe

07

Match de hockey du Blizzard
Edmundston

08

Festival de la rentrée
Dieppe

09

**Conditionnement physique
à l'heure du diner**
Bathurst

10

Soirée internationale
Campbellton

11

**Carnaval des glaces au Centre de
plein air les arpens de neige**
Shippagan





06



07



08



09



11



10

vision
passion
succès



Siège social du CCNB

725, rue du Collège, C.P. 700
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 3Z6
506-547-2063 ou 1-855-676-2262